



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h
Mardi : 10h-11h45/16h-18h30
Mercredi : 10h-11h45
Vendredi : 10h-11h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays Rhin Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmières
-de Balgau 06 84 79 09 31
-de Fessenheim 03 89 48 58 38
Kinésithérapeute 03 89 48 51 02
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
Syndicat d'eau 03 67 82 00 15
UEM-Vialis (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
ou 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15

La commune vous informe

Le Mot du Maire

L'arrivée des beaux jours a ravivé son lot de travaux de fleurissement, tonte, balayage, peinture, tout pour rendre accueillant notre village.

Nos deux employés communaux ne pouvant être sur tous les fronts, je vous invite, chacune et chacun en ce qui vous concerne, à vous approprier le devant de votre location ou de votre propriété afin de contribuer à cet acte citoyen de solidarité qui traduit le dynamisme de ses habitants.

Il est toutefois nécessaire de rappeler que les déchets verts ne doivent en aucun cas être stockés en dehors de votre propriété mais uniquement sur des aires réservées à cet effet (déchetterie) et que les arrosages automatiques doivent être maîtrisés.

Je sais pouvoir compter sur vous et je vous en remercie par avance.

Le Maire

Budget 2021

Le budget primitif d'une commune est un acte de prévision et

d'autorisation qui repose sur une maquette réglementaire peu lisible pour les non-initiés. Aussi, la loi NOTRe impose aux communes la rédaction d'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget ayant été voté en séance du Conseil Municipal le 08 avril dernier, vous trouverez cette note dans ce journal, ainsi que sur notre site.

Elections

Les prochaines élections, qui appelleront les électeurs à voter pour leurs conseillers départementaux et régionaux, ont été décalées d'une semaine. Aussi, les nouvelles dates à retenir sont les dimanches 20 et 27 juin.

Cette année, un nouveau dispositif a été mis en place pour faciliter le vote par procuration.

« **Maprocuration** » est un nouveau service développé par le ministère de l'Intérieur. Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et faite votre demande de procuration en 4 étapes :

- effectuez votre demande sur le site
- rendez-vous en gendarmerie ou au commissariat pour valider votre identité



- recevez la confirmation de l'enregistrement de votre procuration par mail

- informez la personne à qui vous avez donné votre procuration.

Les jeunes majeurs, à jour au niveau de leur recensement, sont automatiquement inscrits sur les listes électorales, nous les invitons toutefois à contacter la Mairie pour s'en assurer.

Les cartes électorales pour les **nouveaux inscrits** seront distribuées courant du mois de juin.

Dans le cadre de la distribution du bulletin, les Conseillers Municipaux ont relevé la présence de nombreuses boîtes aux lettres sans nom et des habitants non recensés en mairie.

C'est une bonne occasion de se faire connaître et d'être accueilli au sein du village pour les nouveaux arrivants. Passez nous voir, allez à la rencontre de vos Conseillers Municipaux et du Maire !

Fête de nos aînés

Depuis 1 an maintenant, la crise sanitaire a considérablement changé nos modes de vie, nous privant de nos habituelles rencontres festives.

Afin de maintenir le lien, la commune a décidé, cette année, d'offrir un repas à emporter pour nos aînés, confectionné par un restaurateur local. Celui-ci a été apprécié par un grand nombre.

La commission des fêtes s'est chargée de la distribution le dimanche 25 avril, et une bouteille de vin a également agrémenté ce déjeuner.



Autres informations

Projet d'aménagement EcoRhena Concertation du public

Dans notre précédente édition, nous vous rappelions qu'une concertation du public était en cours sur le « Projet d'aménagement du parc d'activités EcoRhena et de création de la ZAC EcoRhena ».

La durée de consultation a été prolongée jusqu'au 31 mai.

Pour rappel, un registre est mis à disposition du public pour recueillir les observations :

- en version papier : au siège de l'intercommunalité à Volgelsheim ou à la pépinière d'entreprises à Fessenheim

- en version numérique : sur le site internet : www.registre-dematerialise.fr/2290

Recrutement saisonnier : Réseau APA

C'est bientôt l'été : les équipes du Réseau APA prendront elles aussi leurs congés. Nous proposons de nombreux postes : Aide à domicile, Auxiliaire de vie Sociale, Garde d'enfant, Aide soignant, Infirmier. Ces emplois sont adaptés à votre situation (CDD, CDI, temps plein ou partiel).



Contact : Mme Wilhelm

06 37 37 92 96 / rwillhelm-canovas@apa.asso.fr

Réseau Santé Colmar

Réseau Santé Colmar est une association qui propose une prise en charge d'un an gratuit, sur prescription médicale aux patients atteints de diabète, d'obésité ou de maladies cardiovasculaires.

Réseau Santé Colmar (20, rue d'Agen)
03 89 23 05 55

À vos agendas !

Marché Paysan

Vendredi 14 mai
de 16h à 18h
5 rue de l'Église à Balgau

Ô p'tit marché de Justine

Les vendredis
Point de vente de produits locaux
82 route de Bâle à Balgau

Café des parents « Nos enfants et les écrans »

Mardi 18 mai
à 18h30
au siège de la Com Com à
Volgelsheim
Inscription au 03 89 72 27 77

Informations

La collecte des ordres ménagers sera maintenue le Jeudi de l'Ascension (13 mai).

La Mairie sera fermée le vendredi 14 mai.

Etat civil

Naissance

Clémence DA COSTA
née le 05 avril
au foyer de Emilie et Philippe
DA COSTA

Victoria VONARB
née le 06 avril
au foyer de Marie-Pierre et
Guillaume VONARB